

# SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE ROBERVAL

## RAPPORT ANNUEL 2023

FÉVRIER 2024





## TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DU DIRECTEUR .....</b>	<b>2</b>
<b>1. UN SERVICE EN ACTION.....</b>	<b>5</b>
<b>2. BUDGET 2023.....</b>	<b>6</b>
<b>ORGANIGRAMME DU SERVICE.....</b>	<b>8</b>
<b>MOT DU CHEF DE DIVISION LOGISTIQUE ET FORMATION.....</b>	<b>9</b>
<b>SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE .....</b>	<b>10</b>
<b>3. INTERVENTIONS.....</b>	<b>10</b>
3.1. DÉCLARATION AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE .....	12
3.2. ENQUÊTES (RCCI) .....	13
3.3. PINCES DE DÉSINCARCÉRATION.....	13
3.4. DÉTAIL DES INTERVENTIONS.....	14
<b>MOT DU CAPITAINE À LA PRÉVENTION.....</b>	<b>15</b>
<b>4. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE — DIVISION PRÉVENTION .....</b>	<b>16</b>
4.1. VISITES RÉSIDENIELLES (RISQUES FAIBLES) .....	16
4.2. INSPECTIONS AUTRES RISQUES (MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS) .....	16
4.3. PERMIS DE BRÛLAGE .....	16
4.4. PLANS D'INTERVENTION .....	17
4.5. EXERCICES D'ÉVACUATION .....	17
4.6. ACTIVITÉS DE PRÉVENTION .....	18
4.7. ACTIVITÉS ET IMPLICATION SOCIALE .....	18
4.8. FORMATION / ENTRAÎNEMENT .....	20
4.9. CONFORMITÉ DE L'ÉQUIPEMENT .....	21
4.10. CALENDRIER D'ENTRETIEN PRÉVENTIF .....	22
4.11. ENTRETIEN DES APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE ISOLANTS AUTONOMES (APRIA).....	22
<b>ANNEXE 1 — PLAN DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>23</b>



## MOT DU DIRECTEUR

Chers lecteurs,

C'est avec une grande fierté et un sentiment d'accomplissement que nous vous présentons le rapport annuel du Service de sécurité incendie Roberval (SSIR) 2023. Ce rapport présente les statistiques et les activités réalisées par les membres du Service dans l'ensemble des six municipalités que nous desservons.

L'année 2023 a été une année de stabilisation pour le Service incendie. En effet, les derniers mouvements qui devaient survenir au sein de la direction ont eu lieu et cela nous a permis d'atteindre nos objectifs visés pour l'année. Tout d'abord, le directeur par intérim, M. Rémi Parent, a tiré sa révérence à titre d'employé-cadre à temps complet, mais sa passion pour le métier l'a incité à rester parmi nous à titre de chef aux opérations. En outre, nous avons un nouveau capitaine à la prévention, M. Yannick Laflamme, qui s'est joint à nous afin de compléter l'équipe qui est actuellement en place.

Étant désireux de conserver la même prestation de service pour nos citoyens, nous avons le plaisir de vous annoncer que dix nouveaux pompiers formés se sont joints à l'équipe du SSIR. De plus, nous avons redoublé d'efforts, avec les officiers, afin de dispenser des entraînements riches en potentiel éducatif afin d'aider nos ressources humaines à conserver leur acquis et à les développer davantage.

L'année 2023 a également été une année chargée en matière de prévention. Celle-ci s'est étendue tout au long de l'année et a été exécutée par le capitaine à la prévention pour les risques plus élevés et par les pompiers pour les risques faibles. Ces inspections servent à s'assurer que nos citoyens sont en sécurité, peu importe où ils se trouvent. Ce travail, qui est encadré par le schéma de couverture de risques en incendie adopté par la MRC Domaine-du-Roy, est le catalyseur du Service et il permet de réduire considérablement les risques qu'un incendie survienne.

Désirant protéger la santé et la sécurité de nos ressources humaines, le SSIR a fait l'acquisition d'une laveuse industrielle de haute efficacité afin d'assurer un endroit aux pompiers pour que ceux-ci puissent faire le nettoyage avancé de leur habit de combat. Cette nouveauté s'ajoute aux efforts déployés par le SSIR afin de garantir un environnement le plus respectueux possible des nouvelles normes encadrant la santé et la sécurité chez les pompiers.

Pour terminer, en mon nom personnel et en celui de l'ensemble de l'État-major, je tiens à remercier tous les pompiers, pompières, officiers et officières du SSIR sans oublier notre adjointe administrative pour leur disponibilité et leur implication tout au long de l'année 2023. Des remerciements sont également destinés à l'ensemble des travailleurs municipaux incluant les directions générales et les élus des six municipalités composant le SSIR.

Bonne lecture !

Yanick Huard  
Directeur





## NOTRE MISSION

La mission du Service de sécurité incendie de Roberval est d'assurer la protection de la population des six secteurs qui lui sont mandatés, en réduisant les risques et en minimisant les pertes humaines et matérielles causées par les incendies et les autres sinistres.

La mission est définie en ces termes (combattre les incendies) :

- Protéger et sauvegarder la vie et les biens ;
- Améliorer la qualité de vie de la population ;
- Donner des services à moindre coût ;
- Être impliqué dans nos communautés ;
- Donner davantage d'information à la population.

## NOS VALEURS

**RECHERCHE DE L'EXCELLENCE** : recherche de l'excellence dans ses rapports avec la population, dans les services rendus ainsi que dans sa gestion.

**DROITS ET LIBERTÉS** : le respect des droits des personnes avec qui le Service transige, incluant le personnel.

**PERSONNEL** : le personnel du service constitue sa force et sa ressource principale, et nous croyons que la qualité des rapports humains est fondamentale à la réalisation de notre mission.

**QUALITÉ DE VIE** : l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de la municipalité en assurant la jouissance des foyers, des édifices publics, des industries et des commerces.

**APPROCHE COMMUNAUTAIRE** : l'approche communautaire en encourageant le partenariat dans le domaine de la sécurité publique, en tenant compte des caractéristiques du milieu.

## FAITS SAILLANTS 2023



Population SSIR : **14 894**



Nombre de casernes : **6**



Nombre d'appels : **228**



Nombre d'officiers SSIR : **36**



Nombre de pompiers SSIR : **45**



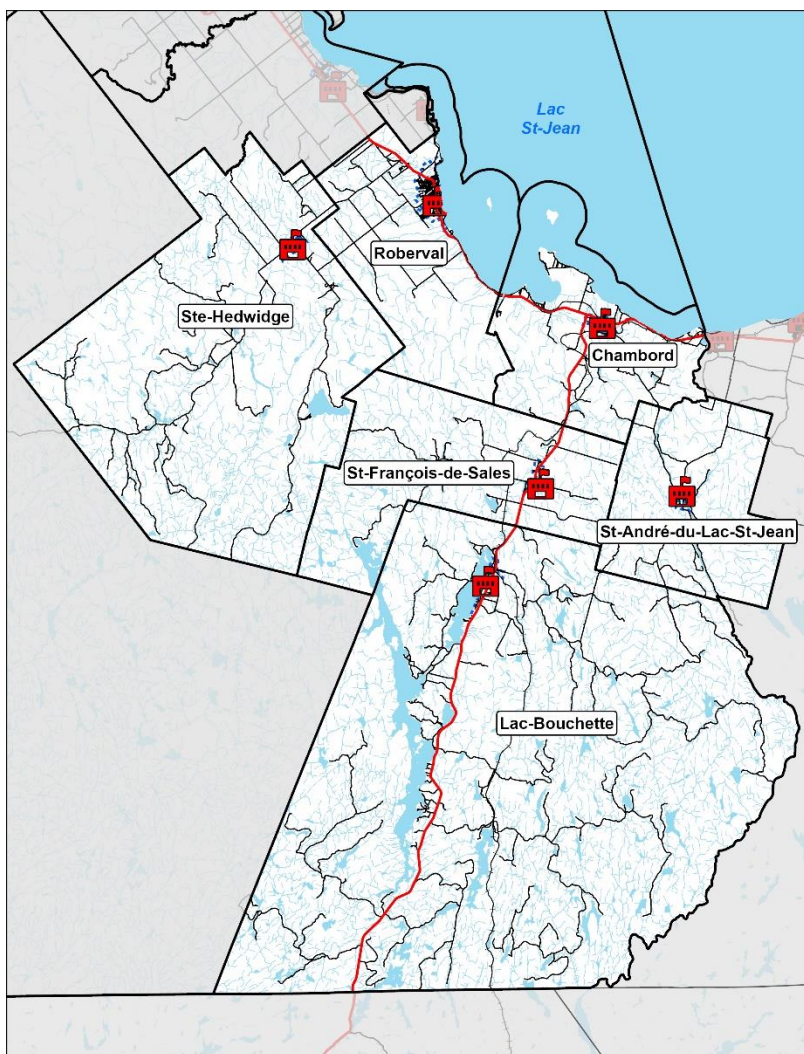
Nombre de visites résidentielles : **1 579**



Nombre d'inspections des risques plus élevés : **112**



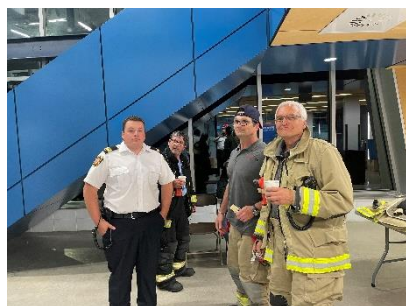
Code géographique	Municipalité	Population	Superficie
91 005	Caserne n° 1 — Lac-Bouchette	1 169	978,71 km <sup>2</sup>
91 015	Caserne n° 2 — Saint-François-de-Sales	608	203,17 km <sup>2</sup>
91 010	Caserne n° 3 — Saint-André	499	149,44 km <sup>2</sup>
91 020	Caserne n° 4 — Chambord	1 830	172,25 km <sup>2</sup>
91 025	Caserne n° 5 — Roberval	9 888	202,56 km <sup>2</sup>
91 030	Caserne n° 6 — Sainte-Hedwidge	900	479,55 km <sup>2</sup>
	<b>TOTAL :</b>	<b>14 894</b>	<b>2 186 km<sup>2</sup></b>





## 1. UN SERVICE EN ACTION

- Application des règlements municipaux en prévention incendie ;
- Prévention et extinction des incendies ;
- Conseils pour la planification, l'information et le contrôle des plans d'urgence des espaces publics ;
- Surveillance et collaboration aux événements spéciaux ;
- Éducation du public : visite des écoles, des foyers pour personnes âgées, semaine de la prévention, etc. ;
- Visites préventives résidentielles, inspections industrielles et commerciales ;
- Formation des brigades internes et industrielles ;
- Sauvetage et protection lors d'événements majeurs : crue des eaux, vents violents, neige abondante, incendie, etc. ;
- Protection de l'environnement lors de déversement de matière dangereuse au sol ;
- Désincarcération automobile ;
- Sauvetage en espace clos ;
- Entraide lors des sauvetages en milieux isolés ;
- Exercices d'évacuation ;
- Support entre les casernes du SSIR ;
- Entraide envers d'autres services incendie (Saint-Félicien, Mashteuiatsh) ;
- Enquêtes post-incendie ;
- Implication et coordination adjointe pour la sécurité civile ;
- Implication et coordination adjointe du plan de mesures d'urgence (PMU) de l'aéroport de Roberval.





**2. BUDGET 2023**

Pourcentage du budget alloué à la sécurité incendie par municipalité			
Caserne	Budget annuel	Quote-part Budget incendie	% du budget alloué au SSIR
Caserne n° 1	2 639 935 \$	140 888 \$	5,3 %
Caserne n° 2	2 071 721 \$	50 509 \$	2,4 %
Caserne n° 3	1 095 804 \$	41 485 \$	3,8 %
Caserne n° 4	4 090 371 \$	207 426 \$	5,1 %
Caserne n° 5	21 851 016 \$	831 049 \$	3,8 %
Caserne n° 6	1 392 800 \$	75 562 \$	5,4 %
<b>TOTAL / MOYENNE</b>	<b>33 141 647 \$</b>	<b>1 346 920 \$</b>	<b>4,06 %</b>

Dépenses en sécurité incendie par habitant			
Caserne	Quote-part Budget incendie	Nombre d'habitants	Dépense par habitant en sécurité incendie
Caserne n° 1	140 888 \$	1 169	120,52 \$
Caserne n° 2	50 509 \$	608	83,07 \$
Caserne n° 3	41 485 \$	499	83,14 \$
Caserne n° 4	207 426 \$	1 830	113,35 \$
Caserne n° 5	831 049 \$	9 888	84,05 \$
Caserne n° 6	75 562 \$	900	83,96 \$

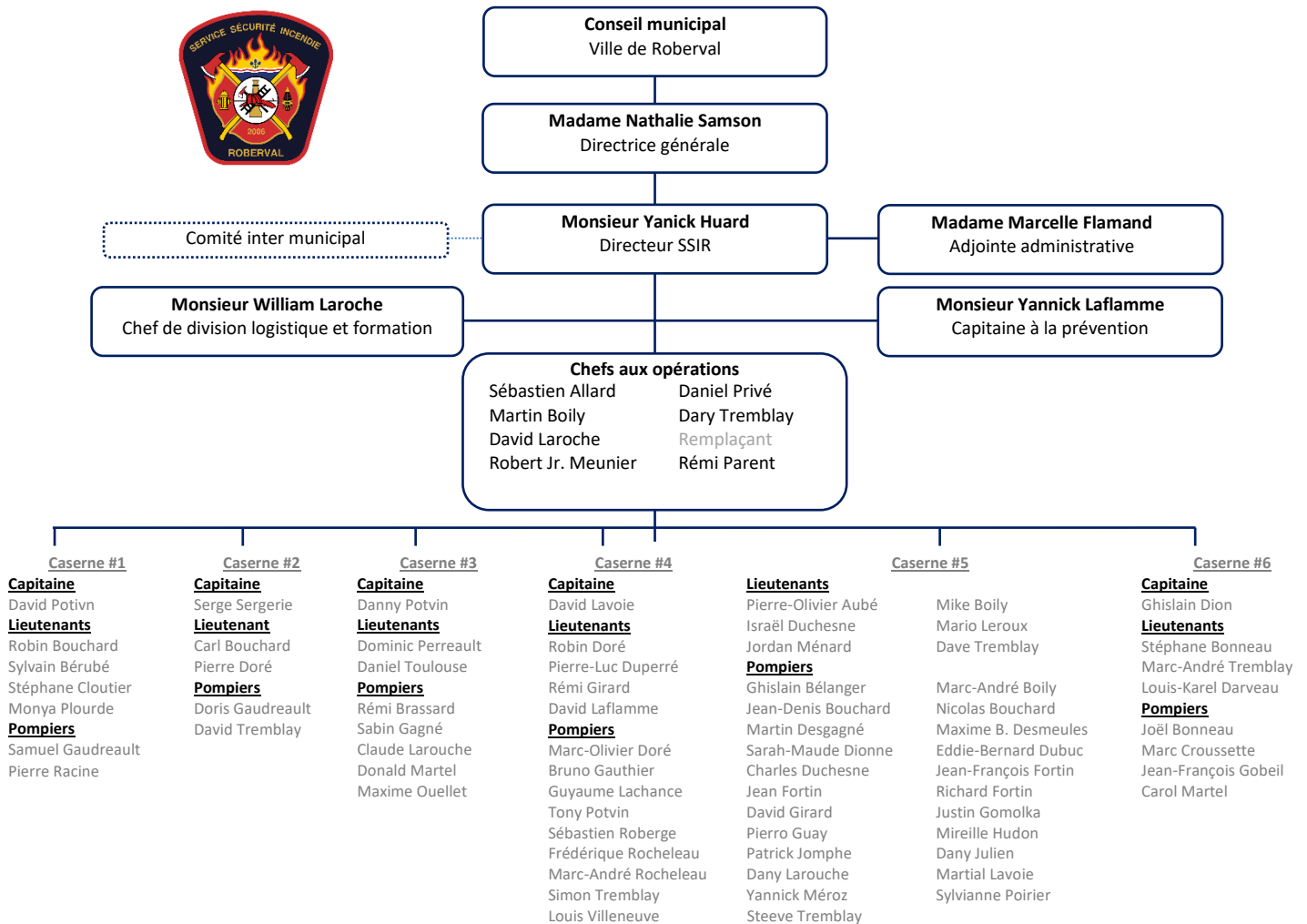
Coût moyen par habitant en sécurité incendie 2022		
Service de sécurité incendie Roberval (6 municipalités)	Nombre d'habitants (SSIR)	Dépense par habitant
1 367 803 \$	14 894	92,26 \$



Caserne	QUOTE-PART Budget incendie	Richesse foncière uniformisée (RFU)	Coût par 100 \$ d'évaluation	Moyenne par 100 \$ pour le SSIR
Caserne n° 1	140 888 \$	138 351 026 \$	0,10 \$	0,10 \$
Caserne n° 2	50 509 \$	43 993 113 \$	0,11 \$	
Caserne n° 3	41 485 \$	40 618 691 \$	0,10 \$	
Caserne n° 4	207 426 \$	225 555 950 \$	0,09 \$	
Caserne n° 5	831 049 \$	930 143 894 \$	0,09 \$	
Caserne n° 6	75 562 \$	67 217 712 \$	0,11 \$	



## ORGANIGRAMME DU SERVICE



Le Service de Sécurité Incendie de Roberval tient à remercier les pompiers suivants pour leurs années de service et leur implication auprès des citoyens. Nous leur souhaitons également une excellente continuité :

- Pompier Claude Laflamme
- Pompier Charles Gosselin
- Pompier Yves Duperré



## MOT DU CHEF DE DIVISION LOGISTIQUE ET FORMATION

Chers citoyens et citoyennes,

En ce qui concerne la division logistique et formation, l'année 2023 a été une année de mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle dans laquelle j'ai été promu « Chef de division » au printemps 2023. Plusieurs formations ont été dispensées durant l'année et des programmes de mise à l'essai annuelle d'équipement relatif à l'incendie ont été instaurés.

À propos du volet formation, dix nouveaux pompiers et pompières ont pu intégrer leur caserne à la fin du mois de juin 2023, et ce, après avoir réussi l'entièreté de leurs examens « pompier 1 » exigés par l'École nationale des pompiers du Québec. L'objectif de cette formation était d'avoir suffisamment d'effectifs pour assurer la sécurité de la population de nos six municipalités. De surcroît, sept autres pompiers ont terminé leur formation « pompier 2 ». Ceux-ci auront pour objectif de compléter, en 2024 et 2025, la formation « Officier 1 » dispensée par le Cégep de Chicoutimi. Finalement, neuf pompiers ont été formés en désincarcération avec nos formateurs internes.

Quant aux équipements, un programme de mise à l'essai des boyaux d'incendie a été instauré à l'automne 2023, afin de valider la conformité opérationnelle de nos boyaux. Ce programme se répétera sur une base annuelle afin d'assurer un environnement sécuritaire à nos pompiers, pompières. Tous les programmes d'entretien préventif (PEP) des véhicules d'intervention ont été réalisés au printemps et à l'automne de la même année. De plus, nous nous sommes assurés de respecter toutes les normes régissant le domaine incendie, en inspectant ou en faisant inspecter nos équipements devant être effectués, tels que les appareils respiratoires, les échelles portatives, les détecteurs à quatre gaz, les outils de désincarcération, etc.

Les membres du Service de sécurité incendie Roberval (SSIR) ont été sollicités en lien avec plusieurs causes communautaires tels que le lave-auto pour les enfants, les marches de la persévérance pour les gens atteints de la D.I.T.S.A., la collecte de sang annuelle d'Héma-Québec, la surveillance dans les rues le soir de l'Halloween ainsi que l'arrivée du père Noël. Comme l'approche communautaire fait partie intégrante des valeurs du SSIR, c'est toujours un plaisir pour nous de pouvoir s'associer à des partenaires afin de redonner à la population.

En conclusion, le mot « fierté » me vient à l'esprit et c'est cette « fierté » qui est transmise à cette belle et grande famille qu'est le SSIR. Je remercie la direction du Service incendie et celle de la Ville de Roberval de la confiance accordée à mon égard.

Bonne continuation !

William Laroche  
Chef de Division logistique et formation



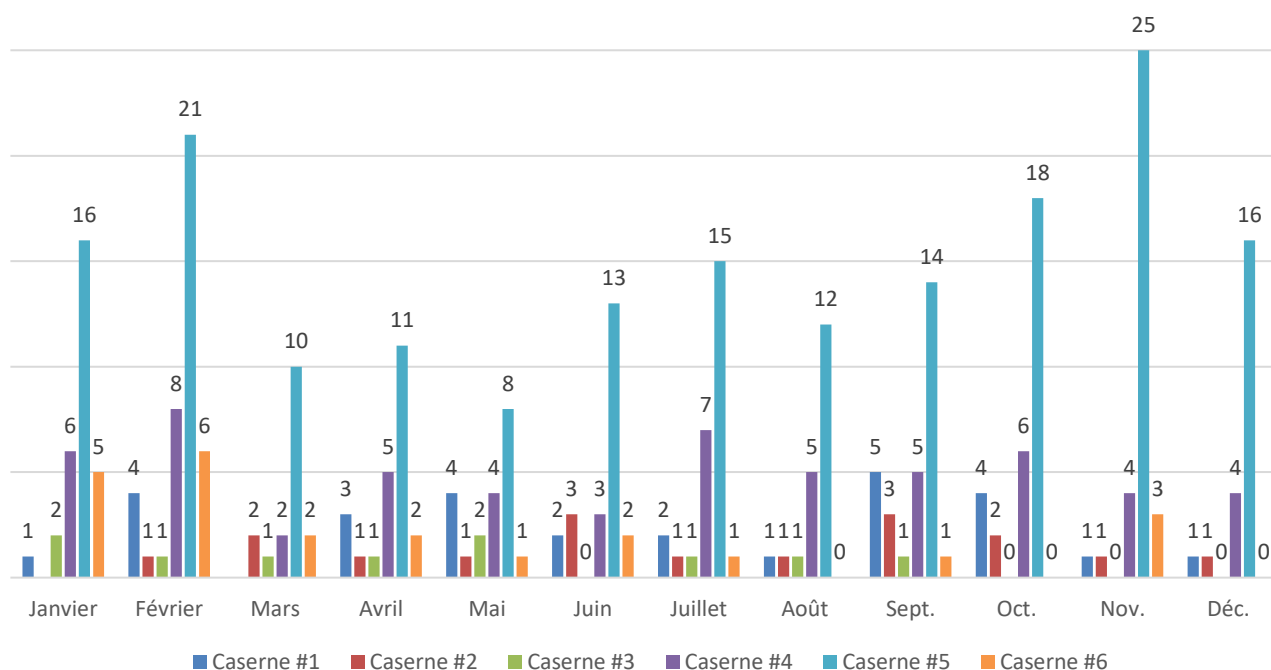


## SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE

### 3. INTERVENTIONS

En 2023, la division des opérations du Service incendie a répondu à 228 appels sur l'ensemble du territoire, pour un total de 1 742 150 \$ en pertes matérielles. Il y a également eu 87 supports entre nos casernes et 1 demande d'entraide envers d'autres municipalités (hors territoire) qui a été effectuée. Le nombre total de sorties sur le territoire du SSIR incluant les entraides est donc de 316.

RÉPARTITION DES SORTIES SELON LES CASERNES													
Caserne	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Caserne n° 1	1	4	-	3	4	2	2	1	5	4	1	1	28
Caserne n° 2	0	1	2	1	1	3	1	1	3	2	1	1	17
Caserne n° 3	2	1	1	1	2	0	1	1	1	0	0	0	10
Caserne n° 4	6	8	2	5	4	3	7	5	5	6	4	4	59
Caserne n° 5	16	21	10	11	8	13	15	12	14	18	25	16	179
Caserne n° 6	5	6	2	2	1	2	1	0	1	0	3	0	23
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>41</b>	<b>17</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>23</b>	<b>27</b>	<b>20</b>	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>34</b>	<b>22</b>	<b>316</b>





FORCE DE FRAPPE (FDF) LORS DES INTERVENTIONS EN INCENDIE PAR RISQUES				
ANNÉE	Nombre d'appels pour un incendie de bâtiment RISQUE FAIBLE	Nombre d'interventions requérant une FDF RISQUES FAIBLES	Nombre d'interventions où la FDF a été atteinte RISQUES FAIBLES	Objectif atteint au PMO (%) RISQUES FAIBLES
2023	15	13	12	92 %
2022	19	13	12	92 %
ANNÉE	Nombre d'appels pour un incendie de bâtiment RISQUES MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS	Nombre d'interventions requérant une FDF RISQUES MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS	Nombre d'interventions où la FDF a été atteinte RISQUES MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS	Objectif atteint au PMO (%) RISQUES MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS
2023	8	8	7	88 %
2022	4	3	3	100 %

FORCE DE FRAPPE (FDF) LORS DES INTERVENTIONS EN INCENDIE *remplacé par le tableau ci-dessus*					
Année	Nombre total d'appels auprès du SSIR (Appel)	Nombre d'appels pour un incendie de bâtiment	Nombre d'interventions requérant une FDF	Nombre d'interventions où la FDF a été atteinte	Objectif atteint au PMO (%)
2021	218	31	29	25	90 %
2020	343	17	17	17	100 %
2019	253	25	16	16	100 %

FORCE DE FRAPPE (FDF) PAR CASERNE ANNÉE 2023					
Caserne	Nombre total d'appels auprès du SSIR (Appel)	Nombre nécessitant un DSI	Nombre d'intervention requérant une FDF	Nombre d'intervention où la FDF a été atteinte	Total (%)
Caserne n° 1	17	4	2	2	100 %
Caserne n° 2	4	3	-	-	-
Caserne n° 3	12	2	1	1	100 %
Caserne n° 4	37	13	7	7	100 %
Caserne n° 5	120	22	10	8*	80 %
Caserne n° 6	11	4	1	1	100 %
<b>Total</b>	<b>201</b>	<b>48</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>90 %</b>

\*Il est à noter que l'une des interventions où la force de frappe n'a pas été atteinte dans les délais prescrits est explicable par un deuxième incendie en cours sur notre territoire au même moment où l'appel a été logé.



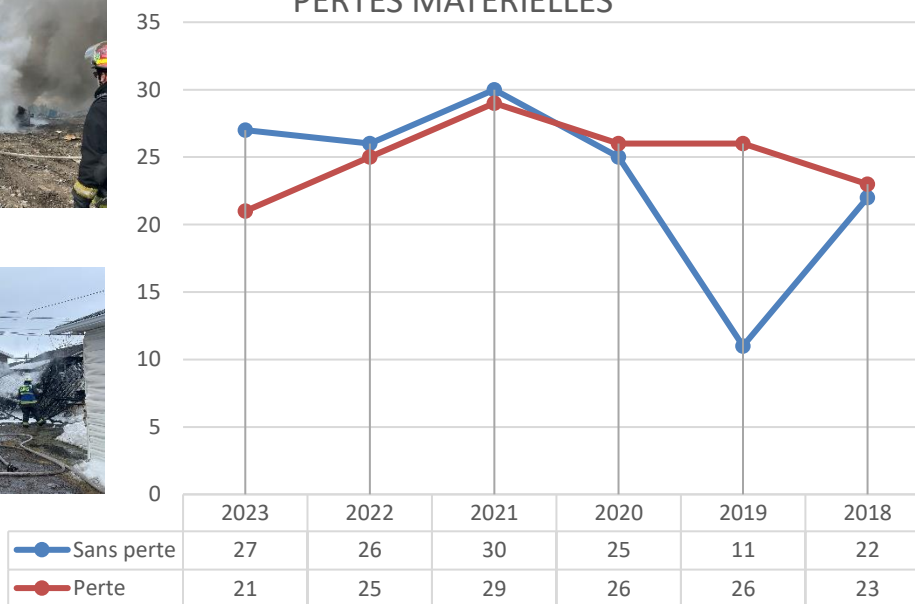
### 3.1. DÉCLARATION AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le tableau suivant présente le nombre d’incendies déclarés au ministère de la Sécurité publique du Québec. En effet, la Loi sur la sécurité incendie (Art.34) oblige les municipalités à déclarer tous les incendies survenus sur son territoire à l’aide du DSI. Notre Service de sécurité incendie assure donc cette responsabilité pour les municipalités avoisinantes. Parmi nos 228 appels d’urgence, 48 DSI ont été déclarés au ministère de la Sécurité publique.

Incendies déclarés au ministère de la Sécurité publique en 2023 (DSI)			
Caserne	Avec pertes	Sans perte	Montant total des pertes
Caserne n° 1	4	0	551 450 \$
Caserne n° 2	0	3	- \$
Caserne n° 3	1	1	37 200 \$
Caserne n° 4	3	10	190 000 \$
Caserne n° 5	16	6	698 500 \$
Caserne n° 6	3	1	265 000 \$
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>21</b>	<b>1 742 150 \$</b>



PERTES MATÉRIELLES





### 3.2. ENQUÊTES (RCCI)

Il existe trois causes pour qualifier l'origine d'un incendie : naturelle, accidentelle ou volontaire.

1. Les incendies de cause **naturelle** sont rares. Ils sont occasionnés par la foudre ou par les rayons de soleil (effet de loupe).
2. Les causes **accidentelles** sont très nombreuses : bris ou défectuosité d'équipement, combustion spontanée, etc.
3. Les causes **volontaires** sont des cas où il y a des raisons de croire qu'il y a eu un acte criminel. Ces dossiers sont alors remis à la Sûreté du Québec.

À la lumière de chaque incendie soumis à une enquête pour déterminer le point d'origine, nous pouvons constater que 74 % des feux sont liés à des causes accidentelles (majoritairement liées à des défectuosités mécaniques ou électriques ainsi qu'à des erreurs humaines) et que 3 % ont été transférés à la Sûreté du Québec pour des enquêtes d'origine suspecte. De plus, 3 % des enquêtes ont révélé un incendie d'origine naturelle et l'origine de 20 % des incendies est demeurée indéterminée.



Incendies (avec enquêtes)							
Cause	Caserne n° 1	Caserne n° 2	Caserne n° 3	Caserne n° 4	Caserne n° 5	Caserne n° 6	Total
Naturelle	-	-	-	-	1	-	1
Accidentelle	2	-	1	7	14	2	26
Volontaire	-	-	-	-	1	-	1
Indéterminée	2	-	-	1	3	1	7
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>35</b>

### 3.3. PINCES DE DÉSINCARCÉRATION

Les interventions nécessitant les pinces de désincarcération ne font pas partie intégrante du schéma de couverture de risques en incendie, mais le SSIR a été mandaté pour couvrir cette spécialité. Les ensembles de pinces de désincarcération sont situés dans les casernes de Chambord (caserne 4) et Roberval (caserne 5).

Interventions nécessitant les pinces de désincarcération					
Année	Nombre total d'appels auprès du SSIR (Appel)	Nombre d'appels nécessitant les pinces de désincarcération	Caserne n° 1	Caserne n° 4	Caserne n° 5
2023	228	8	-	7	1
2022	201	8	-	2	6
2021	218	8	1	1	6
2020	343	4	2	-	2
2019	176	11	1	1	9



3.4. DÉTAIL DES INTERVENTIONS

Type d'intervention	Caserne n° 1	Caserne n° 2	Caserne n° 3	Caserne n° 4	Caserne n° 5	Caserne n° 6
Support entre casernes du SSIR	8	9	7	19	28	16
Entraide autre service incendie					1	
Feu extérieur sans perte		1		3	1	
Feu de véhicule	2				7	1
Autre feu extérieur sans propagation	1			3	4	
Feu extérieur avec propagation						
Feu de cheminée sans perte	1			1		1
Autre incendie limité à un bâtiment	2		3	4	12	
Incendie de bâtiment avec propagation				1		
Assistance — Services publics		1		1	3	
Accident de la route	3			1	2	
Désincarcération	3			4	1	
Ligne électrique rompue		1		4	2	
Alarme pour monoxyde de carbone					2	
Détection de fumée légère sans incendie	5	2		1	45	
Défectuosité mécanique ou électrique du système	1			1	9	1
Déclenchement accidentel du système				3	23	1
Déclenchement volontaire ou malveillant du système				1	1	
Vice d'installation du système					1	
Manque d'entretien du système					2	
Fuite de gaz naturel					1	
Fuite de gaz propane					1	
Autre intervention pour fuite de gaz						1
Vérifications diverses				3	11	
Explosion sans incendie						
Bris de canalisation du gaz				1		
Sauvetage divers	1	3		1	2	
Déversement d'essence ou mazout					1	
Premiers soins						
Appel pour odeur inconnue ou suspecte					4	
Autre raison d'alarme non fondée/non liée à l'incendie	1			3	7	
Personne bloquée dans un ascenseur						
Déversement de produits chimiques toxiques				1		
Autre situation de danger pour le public				1	3	
Réanimation — Crise cardiaque				1		
Fuite de gaz réfrigérant					1	
Autre service public					2	2
Sauvetage spécialisé (Bateau-VTT-Motoneige-Autres)				1	2	



## MOT DU CAPITAINE À LA PRÉVENTION

C'est une immense fierté pour moi d'avoir eu l'opportunité de me joindre à l'équipe de l'État-major du Service de sécurité incendie de Roberval (SSIR). Malgré le fait que je sois entré en fonction à la mi-avril 2023, tous les objectifs ont été atteints. Le tout a été possible grâce à une bonne planification des inspections à plus haut risque, ainsi qu'une bonne participation des pompiers en ce qui concerne les visites résidentielles.

De ce fait, je tiens à remercier tous les pompiers et pompières qui ont participé aux activités de prévention résidentielle. Grâce à leurs efforts, nous avons pu effectuer 1 579 visites sur le territoire desservi par le SSIR. Ces visites servent notamment à créer un sentiment de sécurité et de proximité avec la population, mais elles servent également à rendre les bâtiments du SSIR sécuritaires en matière d'incendie. Visant les mêmes objectifs, 112 inspections des risques plus élevés ont été effectuées, notamment dans les commerces et les industries de nos six municipalités.

Afin de sensibiliser les citoyens et citoyennes aux bonnes pratiques à adopter, des kiosques ont été aménagés dans les quincailleries lors de la semaine de prévention des incendies. De plus, nous avons accueilli quelques élèves de 5<sup>e</sup> année afin de les faire participer à une journée « pompier d'un jour » qui consiste à leur faire vivre une journée dans la peau d'un pompier. De surcroît, des plateaux d'activités ont été érigés lors des camps de jour, et ce, dans toutes nos municipalités. Finalement, nous avons planifié plus de 26 exercices d'évacuation.

Un élément important pour 2023 a été l'adoption d'un nouveau règlement de brûlage dans trois des six municipalités du SSIR. Ce dernier, règlementant le brûlage, les activités ou spectacles utilisant le feu et les feux d'artifice, est un atout important à la sécurité de la population. Ainsi, nous pouvons convenir des modalités et des moyens de protection requis lors des activités ci-haut mentionnées.

Pour terminer, je tiens à préciser que le bureau de prévention est toujours disposé à répondre aux citoyens et citoyennes, afin de répondre aux demandes concernant les normes et les règlements ou à toute autre demande en lien avec la sécurité incendie.

Merci et bonne lecture !

Handwritten signature of Yannick Laflamme.

Yannick Laflamme  
Capitaine à la prévention





#### 4. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE — DIVISION PRÉVENTION

La division prévention a un but clairement identifié par le schéma de couverture de risques afin de planifier des activités de prévention prescrites par la loi, et ce, en vue de permettre à la population de vivre et de s’amuser dans un milieu physique sûr et sécuritaire. Nous remercions nos pompières et nos pompiers pour l’accomplissement de ces visites.

##### 4.1. VISITES RÉSIDENTIELLES (RISQUES FAIBLES)

Programme sur l’installation et la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée			
Année	Nombre de visites à effectuer	Nombre de visites effectuées	Objectif atteint au PMO (%)
2023	1560	1579	101 %
2022	1492	1500	101 %
2021	1192	1192	100 %
2020	1 480	1 521	103 %
2019	1 527	1 381	90 %

##### 4.2. INSPECTIONS AUTRES RISQUES (MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS)

Programme d’inspection périodique des risques plus élevés			
Année	Nombre de bâtiments à inspecter	Nombre de bâtiments inspectés	Objectif atteint au PMO (%)
2023	112	112	100 %
2022	120	163	136 %
2021	97	38	40 %
2020	99	61	61 %
2019	110	19	17 %

Les inspections des catégories de risques moyens, élevés et très élevés, constituent un complément essentiel aux réglementations municipales. Elles permettent de vérifier les lieux physiques et d’ainsi faire des interventions futures, des interventions plus efficaces tout en réduisant l’improvisation.

##### 4.3. PERMIS DE BRÛLAGE

L’émission de permis de brûlage nous permet de surveiller les risques d’incendie en plus de contrôler le brûlage des secteurs à risques et de sensibiliser la population à effectuer des feux sécuritaires.

Émission de permis de brûlage par caserne					
Caserne	2023	2022	2021	2020	2019
Caserne n° 1	1	1	2	1	-
Caserne n° 2	-	-	-	-	-
Caserne n° 3	1	3	4	4	-
Caserne n° 4	9	2	1	4	5
Caserne n° 5	5	13	3	16	8
Caserne n° 6	4	2	3	-	3
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>13</b>	<b>25</b>	<b>16</b>



#### 4.4. PLANS D'INTERVENTION

Les plans d'intervention représentent un outil indispensable pour notre Service incendie. Ils permettent d'avoir en main l'information nécessaire lors de nos interventions pour les risques élevés et très élevés.

Comme l'équipe constituant, l'État-major a été complété en 2023, nous avons été en mesure d'adopter une nouvelle stratégie afin de réaliser l'ensemble des plans d'intervention sur un horizon de 5 ans (2023-2027). Pour y arriver, il faudra donc procéder à la création de 28 nouveaux plans d'intervention par année.

Année	Nombre de plans d'intervention à réaliser ou à réviser	Nombre de plans d'intervention réalisés	Objectif atteint au PMO (%)
2023	28	28	100 %
2022	44	4	9 %
2021	35	9	26 %
2020	35	35	100 %
2019	35	16	47 %

#### 4.5. EXERCICES D'ÉVACUATION

Les exercices d'évacuation consistent à vérifier la validité des mesures consignées dans le plan de sécurité incendie. Ainsi, ils permettent aux personnes concernées de connaître son contenu et de maîtriser les tâches et les consignes s'y rattachant. Le but n'est pas de subir un examen sous pression, mais plutôt d'évaluer son niveau d'efficacité. Le résultat vise à assurer la sécurité de la population en cas d'incendie, en les conduisant dans des lieux sécuritaires avant même que les conditions ne deviennent dangereuses.

En outre, les écoles, les résidences pour personnes âgées et les garderies ont toutes été visitées pour s'assurer que les issues étaient dégagées, accessibles pour les évacuations et que tous les systèmes de sécurité étaient fonctionnels et conformes aux normes en vigueur. Cela a permis à plusieurs citoyens, incluant des adolescents et des enfants, d'assimiler les bonnes actions à entreprendre en cas d'alarme incendie.



## 4.6. ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

- Visite des camps de jour du territoire nous permettant de sensibiliser près de 250 jeunes ;
- Rencontre de prévention avec les élèves du secondaire 5 afin de les sensibiliser aux risques d'incendie en appartement ;
- Entrevues et publicités multimédias en prévention ;
- Kiosque de prévention au RONA et au RÉNOMAX lors de la semaine de la prévention des incendies ;
- Sensibilisation auprès des jeunes et des parents lors de la journée IGA ;



## 4.7. ACTIVITÉS ET IMPLICATION SOCIALE

Les pompiers des différentes casernes ont participé à plusieurs activités au cours de l'année 2023 :

### CASERNE N° 1

- Sécurité lors de la soirée de l'Halloween ;
- Participation à la fête des voisins ;
- Pompiers d'un jour ;
- Les marches de la persévérance en lien avec la fondation de la DITSA ;
- Visite des écoles primaires et secondaires.



**CASERNE N° 2**

Pompiers d'un jour ;

Les marches de la persévérance en lien avec la fondation de la DITSA.

**CASERNE N° 3**

Sécurité lors de la soirée de l'Halloween ;

Pompiers d'un jour ;

Les marches de la persévérance en lien avec la fondation de la DITSA.

Visite des écoles primaires et secondaires.

**CASERNE N° 4 — CHAMBORD**

Sécurité lors de la soirée de l'Halloween ;

Pompiers d'un jour ;

Les marches de la persévérance en lien avec la fondation de la DITSA.

Portes ouvertes et parade lors du Festival du Cowboy.

**CASERNE N° 5 — ROBERVAL**

Participation à la collecte de sang Héma-Québec ;

Sécurité lors de la soirée de l'Halloween ;

Journée de la famille lors de la semaine de la Traversée internationale du Lac-Saint-Jean ;

Défilé du père Noël ;

Démonstration de désincarcération à l'aréna lors de la journée de la famille ;

Pompiers d'un jour ;

Journée « centre de la petite enfance » ;

Les marches de la persévérance en lien avec la fondation de la DITSA.

Journée d'activités destinées aux camps de jour ;

Visite des écoles primaires et secondaires.

**CASERNE N° 6 — SAINTE-HEDWIGE**

Défilé du père Noël ;

Pompiers d'un jour ;

Visite des écoles primaires et secondaires ;

Les marches de la persévérance en lien avec la fondation de la DITSA.

Sécurité lors de la soirée de l'Halloween.





#### 4.8. FORMATION / ENTRAÎNEMENT

En 2023, plusieurs formations ont été dispensées et complétées, dont les formations « pompier 1 », « pompier 2 » et « désincarcération ». À cela s’ajoutent certaines formations de maintien, dont celles de premiers répondants.

Lorsque les pompières et pompiers sont en processus de formation, ils sont considérés comme « respectant les réglementations ». Un délai de 48 mois est alloué à un pompier ou une pompière pour compléter sa formation.

Nous tenons à féliciter l’ensemble des officiers et pompiers instructeurs, moniteurs et appareilleurs qui ont participé à la formation des pompiers. Leur transfert de connaissances est un élément important afin de conserver la pérennité de notre organisation.

FORMATION 2023					
Caserne	Pompier 1	Pompier 2	Désincarcération	Opérateur d'autopompe	PR3
Caserne n° 1	-	-	-	-	-
Caserne n° 2	-	1	1	-	-
Caserne n° 3	-	1	1	-	-
Caserne n° 4	3	3	-	-	5
Caserne n° 5	6	2	7	-	5
Caserne n° 6	1	-	-	-	1

Année	Nombre de pompières, pompiers du SSIR	Nombre de pompières, pompiers non soumis à la réglementation (embauchés avant 1998)	Nombre de pompières, pompiers déjà formés selon les exigences	Nombre de pompières, pompiers formés respectant la réglementation	Objectif atteint au PMO (%)
2023	81	2	79	81	100 %
2022	86	4	82	86	100 %
2021	89	9	80	89	100 %
2020	89	9	80	89	100 %
2019	86	9	77	86	100 %

Pour le personnel, l’entraînement est indispensable et doit être effectué en lien avec le canevas d’entraînement de l’École nationale des pompiers du Québec. Celui-ci a pour objectif de mettre en pratique les notions apprises dans le cadre du programme de formation « Pompier I ». Chaque séance doit impliquer les notions relatives à la santé et la sécurité au travail.

Le métier de pompier demande beaucoup de connaissances pour faire face à des interventions aussi différentes les unes que les autres. La formation à elle seule ne suffit pas à combler le savoir-faire lors des interventions.

Les entraînements contribuent à maintenir le niveau souhaitable de rendement et à conserver les acquis. L’utilisation des plans d’intervention pour effectuer des entraînements éliminera l’improvisation lors de futures interventions.



**4.9. CONFORMITÉ DE L'ÉQUIPEMENT**

Conformément aux orientations du ministère de la Sécurité publique, notre Service a mis en place un programme d'entretien et de vérification des véhicules d'intervention afin de s'assurer de leur fiabilité, sur la base des principales normes en vigueur. Cette approche s'inscrit dans la réalisation de notre schéma de couverture de risques en incendie (Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention). Depuis 2011, le programme d'entretien préventif (PEP) est desservi par les ressources humaines du garage municipal de la Ville de Roberval. En plus d'être performante, cette manière de fonctionner permet de réaliser des économies substantielles.

Essais et vérifications annuelles des véhicules (PEP)			
Année	Nombre de véhicules devant subir un essai et/ou une vérification (annuellement)	Nombre de véhicules ayant réussi l'essai et/ou une vérification (annuellement)	Objectif atteint au PMO (%)
2023	18	18	100 %
2022	18	18	100 %
2021	18	18	100 %
2020	17	17	100 %
2019	17	17	100 %
2018	17	17	100 %

Caserne	Nombre de véhicules	Moyenne d'âge
Caserne n° 1	3	22 ans
Caserne n° 2	1	29 ans
Caserne n° 3	2	33 ans
Caserne n° 4	3	17 ans
Caserne n° 5	7	11 ans
Caserne n° 6	2	18 ans





#### 4.10. CALENDRIER D'ENTRETIEN PRÉVENTIF

Tous les véhicules d'intervention, les véhicules de service et certains équipements spécialisés sont soumis à des essais annuels visant à vérifier leur performance et leur rendement. Ces essais permettent ainsi de réduire les risques de bris mécaniques et assurent une meilleure fiabilité lors des interventions. Concernant les tests de pompes, celles-ci n'ont pas été vérifiées dû à un manque de main-d'œuvre. Cependant, en 2024, le SSIR désire se prémunir de la nouvelle formation « formation opérateur, vérification ULC » dispensée par l'École nationale des pompiers du Québec afin que les tests de pompes soient réalisés par des pompiers formés du SSIR.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
PEP — véhicules				✓						✓		
Véhicules (pompes)												
Génératrice (caserne 5)											✓	
APRIA											✓	
Bouteilles d'air						✓						✓
Détecteurs 4 gaz						✓					✓	
Compresseur air comprimé						✓						✓
Échelles portatives (aux 3 ans)												
Extincteurs portatifs	✓											

#### 4.11. ENTRETIEN DES APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE ISOLANTS AUTONOMES (APRIA)

Comme chaque année, les appareils respiratoires isolants autonomes (APRIA) ont subi et réussi les tests relatifs à leur conformité en 2023. Les tests pour les APRIA reviennent de façon annuelle alors que les tests pour les cylindres sont programmés deux fois par année.

Caserne	Nombre d'APRIA ayant subi et réussi un banc d'essai
Caserne n° 1	5
Caserne n° 2	4
Caserne n° 3	4
Caserne n° 4	9
Caserne n° 5	16
Caserne n° 6	6
<b>Total</b>	<b>44</b>



# Rapport annuel 2023

## SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE ROBERVAL



### ANNEXE 1 — PLAN DE MISE EN ŒUVRE

PLAN DE MISE EN ŒUVRE					
Objectifs & actions		Échéancier	Réalisation (%)	Justifications	Prévisions
<b>Activités de prévention — Objectif 1</b>					
1	Continuer à réaliser le rapport annuel (article 35 de la Loi sur la sécurité incendie) et le transmettre au MSP.	En continu	100 %		Fin mars 2024
2	Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'analyse des incidents.	En continu	100 %	Toujours en continu.	
3	S'assurer que notre service continue de remplir le rapport d'intervention incendie (DSI 2003) après chacune des interventions et le transmet au MSP dans les délais prescrits.	En continu	100 %	Fait après chaque intervention et acheminé dans les plus brefs délais.	
4	Maintenir et réviser, le cas échéant, la réglementation municipale.	En continu	100 %	Fait après chaque intervention avec le TPI lorsque nécessaire.	La révision de la réglementation municipale est en cours et devrait se terminer en 2024.
5	Mettre à jour et maintenir la base de données des risques.	En continu	100 %	Suivi fait par la prévention. En constante évolution.	
6	Maintenir le programme concernant l'installation et la vérification du fonctionnement de l'avertisseur de fumée selon les échéanciers inscrits au présent schéma.	En continu	101 %	Visites faites par les pompiers. Suivi par la prévention au besoin.	
7	Maintenir le programme d'inspection des risques plus élevés par les ressources formées en la matière selon les échéanciers inscrits au présent schéma.	En continu	100 %	La totalité des inspections prévues a été réalisée.	
8	Réaliser 20 % des plans d'intervention préconçus par année.	En continu	100 %	La totalité des plans d'intervention devant être réalisés l'a été.	
9	Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme de sensibilisation du public.	En continu	100 %	Journaux, réseaux sociaux, camps de jour, semaine de la prévention, etc.	
<b>Organisation du SSI — Objectifs 2 &amp; 3</b>					
10	Respecter le règlement concernant la formation des pompiers et des officiers.	En continu	100 %	Tous nos pompiers sont formés et respectent la réglementation.	
11	Maintenir le programme d'entraînement inspiré du canevas de l'École nationale des pompiers et de la norme <i>NFPA 1500</i> .	En continu	153 %	2976 heures d'entraînement ont été dispensées.	
12	Maintenir le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des véhicules selon le Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention.	En continu	50 %	Les PEP ont été faits, mais les tests de pompes n'ont pas été faits.	Des pompiers seront formés par l'ENPQ pour assumer les tests de pompes à l'interne.

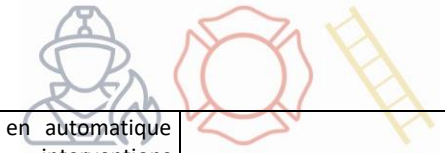
# Rapport annuel 2023

## SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE ROBERVAL



PLAN DE MISE EN ŒUVRE					
Objectifs & actions		Échéancier	Réalisation (%)	Justifications	Prévisions
13	Maintenir le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des équipements d'intervention et de protection des pompiers selon les exigences des fabricants et des normes s'y rattachant.	En continu	100 %	APRIA, échelles, détecteurs 4 gaz, bombones d'air, extincteurs, etc.	
14	Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme de recrutement.	En continu	100 %	Formation pompier 1 terminée en 2023.	Formation pompier 1 prévue pour 2025 si besoin il y a.
15	Maintenir et bonifier, le cas échéant, les ententes d'entraide automatique et mutuelle afin de déployer la force de frappe prévue au schéma révisé.	En continu	100 %	Fait selon le schéma	Des discussions sont en cours avec ALMA pour bonifier nos ententes.
16	Maintenir et renouveler, au besoin, l'entente avec l'École nationale des pompiers du Québec afin d'être reconnu gestionnaire de formation.	En continu	100 %	Le directeur est gestionnaire.	
17	Maintenir le programme de santé et sécurité au travail pour notre service incendie.	En continu	100 %	Programme de santé spécifique avec le CIUSSS et Novo SST.	

PLAN DE MISE EN ŒUVRE					
Objectifs & actions		Échéancier	Réalisation (%)	Justifications	Prévisions
<b>Alimentation en eau</b>					
18	Maintenir le programme d'entretien et d'évaluation du débit des bornes d'incendie ainsi que leur déneigement et leur codification en s'inspirant de la norme <i>NFPA 291</i> .	En continu	100 %	Fais par les travaux publics de chacune des municipalités.	
19	Continuer à appliquer des mesures palliatives dans les secteurs où l'alimentation en eau est insuffisante (débit < 1500 litres/minute), tel que l'envoi de camions-citernes avec la force de frappe initiale.	En continu	100 %	Prévus aux protocoles automatiques, 15 000 litres d'eau sont acheminés dès l'appel initial.	
<b>Communications</b>					
20	S'assurer que notre service est desservi par un centre d'urgence qui respecte le Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 911 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence (chapitre S-2.3, r2) de la Loi sur la sécurité civile.	En continu	100 %	Centrale primaire et secondaire : Ville d'Alma.	
21	Continuer à améliorer et le cas échéant, à uniformiser les appareils de communication mis à la disposition des SSI et les fréquences utilisées.	En continu	100 %	Programme d'entretien avec Orizon mobile. Utilisation de la plateforme « info-page » et Paget.	



22	Maintenir et bonifier, le cas échéant, les procédures afin que les ressources humaines et matérielles soient mobilisées en tenant compte notamment de la catégorie de risques et des particularités du territoire en s'inspirant du <i>Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie</i> .	En continu	100 %	Protocoles en automatique et interventions multicasernes lorsque nécessaire.	
<b>Autoprotection — Objectif 4</b>					
23	Sensibiliser les employeurs sur le territoire de la MRC à l'égard des avantages de compter des ressources formées en sécurité incendie parmi leur personnel.	En continu	100 %	En continu lors des visites de prévention et lors de périodes de recrutement.	

<b>PLAN DE MISE EN ŒUVRE</b>					
<b>Objectifs &amp; actions</b>		<b>Échéancier</b>	<b>Réalisation (%)</b>	<b>Justifications</b>	<b>Prévisions</b>
<b>Autres risques de sinistres — Objectif 5</b>					
24	Maintenir les services offerts sur le territoire.	En continu	100 %	Le sauvetage en espaces clos est offert à la MRC par Roberval. Saint-Félicien offre le sauvetage hors route pour la MRC et Mashteuiatsh offre le sauvetage nautique pour la MRC.	Nous sommes en discussion avec Alma pour matières dangereuses et sauvetage en hauteur.  Roberval est en réflexion afin de dispenser le sauvetage sur glace à la MRC.
<b>Maximiser les ressources — Objectif 6</b>					
25	Continuer à sensibiliser les municipalités participantes dans leur planification d'urbanisme et lors de la révision du schéma d'aménagement, notamment à l'égard de la localisation des risques d'incendie sur leur territoire respectif.	En continu	100 %	Quelques rencontres par années avec les municipalités et la MRC.	Demande des municipalités pour nous fournir tous les nouveaux permis de construction émis sur leur territoire.
<b>Palier supramunicipal — Objectif 7</b>					
26	Continuer à assumer la coordination du schéma et le suivi de la mise en œuvre.	En continu	100 %	Transmettre le rapport annuel à toutes les municipalités, à la MRC et au MSP.	
27	Maintenir le comité d'harmonisation afin de s'assurer que les actions au schéma seront réalisées.	En continu	100 %	Deux rencontres en présentiel et une rencontre en virtuel ont été réalisées avec les municipalités en 2023.	
<b>Autres organismes voués à la sécurité du public — Objectif 8</b>					
28	Maintenir une table de concertation en mesure d'urgence avec les principaux partenaires (policiers, pompiers, ambulanciers, générateurs de risques).	En continu	100 %	Un exercice de table en sécurité civile a été réalisé en 2023.	